



Meauzac

informations



Juin 2015

Numéro 30

Le mot du Maire

Le bulletin municipal est désormais réservé aux affaires communales. Il sera donc moins fourni quantitativement, car vous recevrez prochainement un bulletin intercommunal qui traitera uniquement des affaires de la Communauté de communes des Terrasses et Plaines des 2 Cantons. Il gardera, nous nous y attachons, la qualité d'informations que vous êtes en droit d'attendre.

Néanmoins les destins de la commune de Meauzac et de la Communauté de communes restent étroitement liés. L'actualité nous ramène de temps en temps à un thème de grande importance : la réforme des collectivités.

La taille de notre intercommunalité (8 500 habitants) est insuffisante aux yeux de la nouvelle réforme. Monsieur le Préfet est chargé de mettre en place la nouvelle carte intercommunale du département de Tarn et Garonne afin qu'elle soit active au 1er janvier 2017. Donc le travail de réflexion et de concertation avec d'autres collectivités intercommunales a déjà commencé. C'est un travail de précision que le conseil municipal de Meauzac a entamé. Nous vous tiendrons informés, bien entendu de l'avancée de nos travaux.

En attendant l'été va pointer le bout de son nez et son cortège d'animations va pouvoir commencer. Nous espérons vous croiser très nombreux lors de ces différentes activités. Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons un bel été, que vous preniez des vacances délocalisées ou que vous goutiez aux beautés de notre département.

Le Maire,
José Lacombe

Sommaire

<i>Délibérations du Conseil municipal</i>	2
<i>Travail des commissions</i>	3
<i>Le SDE 82</i>	3
<i>Le plan canicule</i>	3
<i>Comptes administratifs 2014</i>	4
<i>Budget 2014</i>	5
<i>La fiscalité</i>	5
<i>La maison des associations</i>	6
<i>Le plan communal de sauvegarde</i>	6
<i>Le PEDT</i>	8
<i>Atelier de dessin</i>	8
<i>Ecole</i>	8
<i>Festivités, animations</i>	8
<i>Election régionale 2015</i>	10
<i>La bibliothèque</i>	11
<i>Les associations</i>	12
<i>Informations utiles</i>	18
<i>Les commerçants</i>	19
<i>Les artisans</i>	19

Le mot du Comité des fêtes

Rejointe par quelques nouveaux membres, l'équipe du comité des fêtes de Meauzac vous invite à les rejoindre pour la traditionnelle fête du village qui aura lieu cette année du 10 au 12 juillet 2015.

Programme des festivités :

Vendredi 10 juillet : pique-nique géant. Dans une grande convivialité, chacun apporte son panier repas, buvette et braises à disposition. Le tout accompagné par Gil Marino, pour un tour du monde du soleil...

Samedi 11 juillet : repas préparé par les bénévoles sur réservation, et une grande soirée DJ animée par Chris

Animation. Buvette à disposition

Dimanche 12 juillet : le centre équestre sera présent et proposera des tours de poney à vos enfants. A 19 h, apéro mouclade offert. Soirée féria avec buvette, grillades, feu d'artifice. Venez nombreux habillés en rouge et blanc ! Les manèges seront présents tout au long de ces trois jours de festivités.

Le comité des fêtes remercie tous les commerçants et artisans qui, en nous aidant, participent à la vie de notre association.

Que la fête continue à Meauzac !

Les délibérations du Conseil municipal

6 janvier 2015

Construction d'une maison des associations – Marché de fournitures - Attribution du lot n°4 (menuiseries métalliques) et n°5 (électricité).

Personnel – Délibération portant création d'un emploi lié à un accroissement temporaire d'activité

Budget assainissement – Décision modificative n°4

9 février 2015

Demande de subvention auprès du Conseil Général pour la campagne annuelle de dératisation (annule et remplace la délibération du 12.11.14)

Attribution d'une subvention au Conseil Général au titre du Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Personnel – Délibération portant création d'un poste d'ATSEM principal 1ère classe

Personnel – Délibération portant suppression d'un poste d'ATSEM principal 2ème classe

Maison des associations – Lot n°2 – Approbation du marché complémentaire

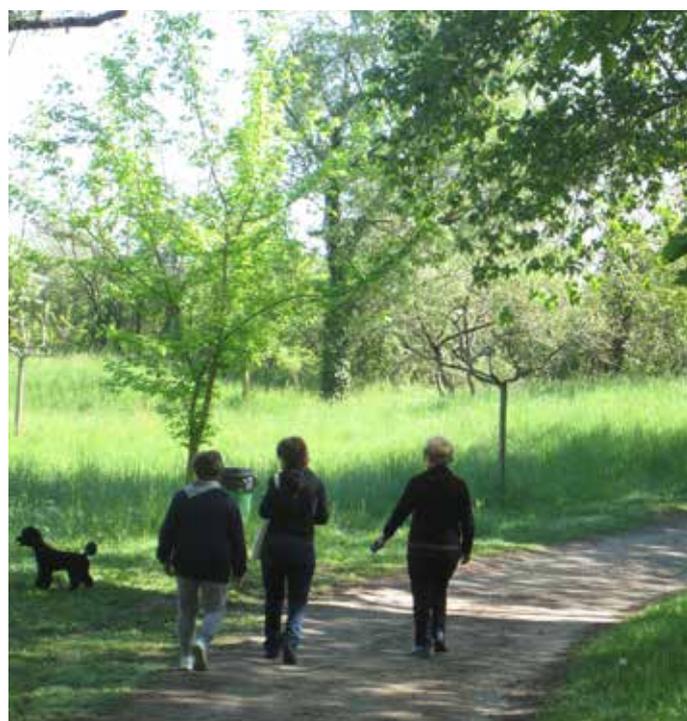
Remboursement par la MATMUT de la barrière endommagée suite à un accident de la circulation

PLU – Prescription de la révision générale

15 mars 2015

Délibération valant quitus à la SEMATeG – Aménagement du groupe scolaire

Maison des associations – Choix du prêteur pour la souscription d'une ligne de trésorerie nécessaire au préfinancement des subventions obtenues



Approbation des comptes administratifs 2014

Approbation des comptes de gestion 2014

Approbation de la convention de services partagés entre la commune de Meuzac et la CCTP2C

Approbation du transfert de la compétence des temps périscolaires à la Communauté de Communes TP2C

13 avril 2015

Participation de la commune aux frais de transports scolaires pour l'année 2015/2016

Personnel - Délibération créant un emploi permanent à 28 h

Affectation des résultats 2014 – Budget commune

Affectation des résultats 2014 – Budget assainissement

Affectation des résultats 2014 – Budget commerces

Fixation des taux d'imposition pour l'année 2015

Vote du budget 2015 – Commune

Vote du budget 2015 – Assainissement

Vote du budget 2015 – Commerces

18 mai 2015

Personnel – Création d'un poste d'adjoint administratif principal 2ème classe

Personnel – Approbation du régime indemnitaire

Constitution du jury d'assises pour l'année 2016

Convention avec la Direction Générale des Finances Publiques (TIPI régies) pour proposer aux usagers le paiement à distance de la cantine et la garderie

Approbation de la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn-et-Garonne – Retrait de la compétence « communications électroniques » du SDE82

Approbation de la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Energie du Tarn-et-Garonne – Ajout de la compétence optionnelle au titre des infrastructures de charge pour véhicules électriques et de la compétence relative aux infrastructures de communications électroniques (génie civil des réseaux de communications électroniques dans le cadre des travaux sur le réseau d'électricité)

Transfert de l'exercice de la compétence « mise en place et organisation d'un service comprenant la création, l'entretien et l'exploitation des infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables » au SDE82

Adhésion au groupement de commandes initié par le Syndicat Départemental d'Energie du Tarn-et-Garonne (SDE 82) pour l'achat d'électricité et/ou de gaz combustibles et de services en matière d'efficacité énergétique.

Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) de l'assainissement collectif

Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public (RPQS) de l'assainissement non collectif

Approbation de l'adhésion de la communauté de communes TP2C au Syndicat Mixte du Pays Garonne-Quercy-Gascogne, futur PETER (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)

Le travail des commissions

Personnel – Lundi 29 décembre

Réflexion sur le remplacement d'un agent en arrêt de travail.

Urbanisme – Mercredi 21 janvier

Préparation de la délibération portant prescription générale de la révision du Plan Local d'Urbanisme.

Personnel – Lundi 2 février

Discussion sur les avancements de grade et le régime indemnitaire

Espaces verts – Mercredi 18 février

Réflexion sur l'aménagement paysager du village.

Finances – Mardi 24 mars

Préparation des budgets de la commune 2014 et réflexion sur la fiscalité.

Le SDE 82

Le SDE 82 modernise les réseaux électriques et défend les consommateurs d'énergie

En 2015, trois nouveaux projets ont été programmés pour renforcer, sécuriser et dissimuler le réseau électrique. Moins visible sur le terrain mais tout aussi essentielle, la défense des usagers du service public fait également partie des missions du SDE 82.

Comme annoncé précédemment, le renforcement du poste 12 La Gravette a été mis en service en janvier. Le coût de cette opération s'est finalement établi à 52 436 euros. Le SDE 82 finance intégralement ces travaux, comme tous les investissements engagés pour renforcer ou sécuriser les lignes de distribution publique d'électricité.

Prochainement, une nouvelle tranche de renforcement du poste 1 «Meauzac » va être étudiée afin de remédier à des chutes de tension. Un autre projet d'électrification rurale, bientôt en étude, consistera à remplacer la ligne aérienne en fils nus issue du poste 23 Lamothe par du câble torsadé, plus résistant. Ces deux opérations sont estimées à 125 000 euros.

Par ailleurs, à la demande de la mairie, l'enfouissement des réseaux aériens situés le long de la route de Barry d'Islemade sera également étudié sur près de 300 mètres pour accompagner le réaménagement des abords de la voirie. Les travaux électriques seront financés à hauteur de 88 % du montant hors taxes par le SDE 82, la part restante étant à la charge de la commune.

Au-delà de ces missions, le SDE 82, autorité organisatrice du service public de l'électricité, veille à la qualité du service rendu aux usagers. A ce titre, il s'assure notamment qu'ERDF, à qui est confiée l'exploitation des ouvrages électriques basse tension, respecte ses obligations d'entretien. Si vous rencontrez des problèmes d'alimentation électrique (chutes de tension, coupures, ...), vous devez le signaler à votre fournisseur (adresse sur la facture) en envoyant copie de votre réclamation au SDE 82 (78 avenue de l'Europe 82000 Montauban ou sdetg@sdetg.fr). Après investigations, s'il s'avère que le réseau qui vous ali-

mente doit être renforcé, le dossier sera soumis à un arbitrage afin de déterminer l'urgence de programmation des travaux.

Le SDE 82 défend également les droits des consommateurs d'énergie et intervient auprès du fournisseur d'électricité au tarif réglementé pour aider au règlement des litiges. Le Syndicat jouera un rôle de médiateur et vous guidera par ses conseils. En l'absence de solution, il peut également saisir le Médiateur National de l'Energie pour le compte de l'abonné qui en ferait la demande. Par ailleurs, le SDE 82 vérifie que les fournisseurs d'énergie appliquent bien le tarif de première nécessité (pour l'électricité) et le tarif spécial de solidarité (pour le gaz), réservés aux consommateurs les plus modestes qui peuvent en bénéficier sous conditions de ressources.

Le plan canicule

Le niveau de veille sanitaire est déclenché depuis le 1er juin et dure jusqu'au 31 août. Un numéro national canicule info service 0.800.06.66.66 a été mis en place par le Ministère de la santé (appel gratuit depuis un poste fixe). Des informations sont disponibles sur le site internet : www.sante.gouv.fr/canicule-et-chaleurs-extremes

Les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes inaptes au travail de plus de 60 ans et handicapées peuvent s'inscrire à la mairie. Nous pouvons ainsi vous contacter en cas de besoin si un épisode caniculaire venait à se produire.

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)

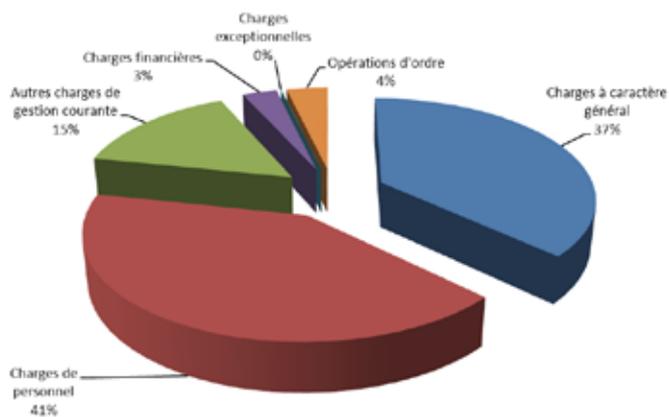
Comptes administratifs 2014

Les comptes administratifs ont été approuvés à l'unanimité en conseil municipal le 16 mars 2015. Ils constituent l'état des dépenses et des recettes réalisés au cours de l'année 2014. La commune a un budget principal, un budget annexe pour l'assainissement, un budget annexe pour les commerces et le budget de fonctionnement du centre communal d'action sociale (CCAS)

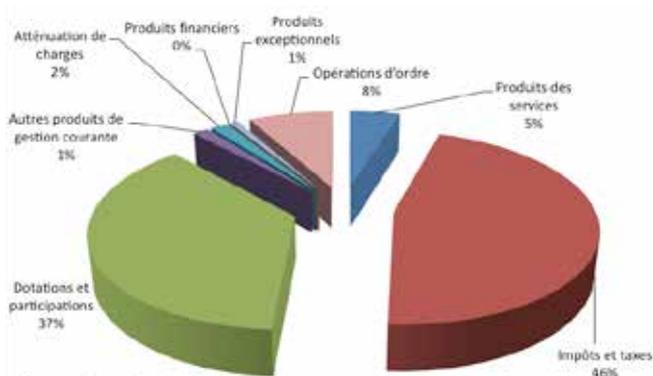
Commune

Fonctionnement

Chapitre	Dépenses	Montant
011	Charges à caractères générales	289 802 €
012	Charges de personnel	323 036 €
65	Autres charges de gestion courante	117 552 €
66	Charges financières	23 842 €
67	Charges exceptionnelles	216 €
042	Opérations d'ordre	28 754 €
	Total	783 202 €

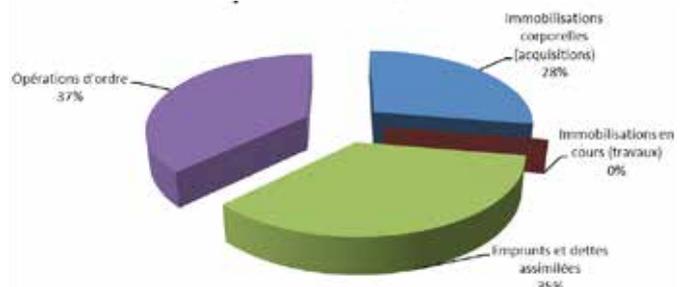


Chapitre	Recettes	Montant
70	Produits de services	41 257 €
73	Impôts et taxes	397 855 €
74	Dotations et participations	319 323 €
75	Autres produits de gestion courante	12 719 €
013	Atténuations de charges	14 336 €
76	Produits financiers	4 €
77	Produits exceptionnels	7 116 €
042	Opérations d'ordre	68 934 €
	Total	861 544 €

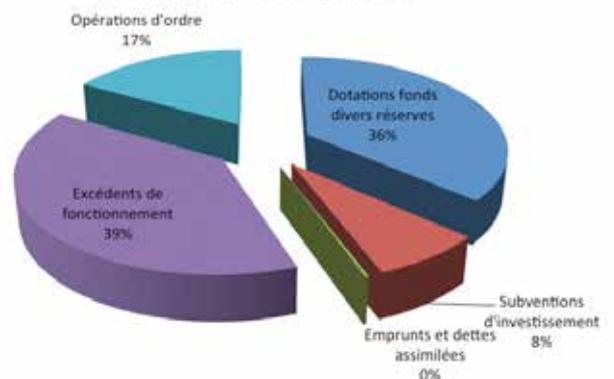


Investissement

Chapitre	Dépenses	Montant
21	Immobilisations corporelles (acquisitions)	51 171 €
23	Immobilisations en cours (travaux)	€
16	Emprunts et dettes assimilées	64 874 €
040	Opérations d'ordre	68 934 €
	Total	184 979 €



Chapitre	Recettes	Montant
10	Dotations fonds divers réserves	63 111 €
13	Subventions d'investissement	13 425 €
16	Emprunts et dettes assimilées	370 €
1068	Excédents de fonctionnement	67 048 €
042	Opérations d'ordre	28 754 €
	Total	172 708 €



Assainissement

Exploitation

Chapitre	Dépenses	Montant
011	Charges à caractères générales	11 059 €
66	Charges financières	28 258 €
042	Opérations d'ordre	33 946 €
	Total	73 263 €

Chapitre	Recettes	Montant
70	Produits de services	24 181 €
74	Dotations et participations	28 560 €
77	Produits exceptionnels	7 362 €
042	Opérations d'ordre	7 576 €
	Total	67 679 €

Vie communale

Investissement

Chapitre	Depenses	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	11 740 €
040	Opérations d'ordre	7 576 €
	Total	19 316 €

Chapitre	Recettes	Montant
10	Dotations fonds divers réserves	€
1068	Excédents de fonctionnement	€
042	Opérations d'ordre	33 946 €
	Total	33 946 €

Commerces

Fonctionnement

Chapitre	Dépenses	Montant
011	Charges à caractères générales	2 873 €
66	Charges financières	33 432 €
	Total	36 305 €

Chapitre	Recettes	Montant
74	Dotations et participations	24 071 €
75	Autres produits de gestion courante	54 921 €
77	Produits exceptionnels	€
	Total	78 992 €

Investissement

Chapitre	Depenses	Montant
16	Remboursement d'emprunts	40 855 €
21	Immobilisations corporelles	195 €
	Total	41 050 €

Chapitre	Recettes	Montant
1068	Affectation des résultats	40 737 €
	Total	40 737 €

CCAS

Fonctionnement

Chapitre	Depenses	Montant
011	Charges à caractères générales	194 €
012	Charges de personnel	90 €
65	Autres charges de gestion courante	2 200 €
	Total	2 484 €

Chapitre	Recettes	Montant
70	Produits de services	1 260 €
	Total	1 260 €

Les Budgets 2014

Les budgets ont été préparés en commissions des finances le 24 mars dernier puis votés en conseil municipal, à l'unanimité, le 13 avril. Le détail des budgets est consultable en mairie.

Budget commune

Section de fonctionnement : 1 130 402€ dont 172 500€ affectés à la création de la maison des associations

Section d'investissement : 428 354€

Budget assainissement

Section d'exploitation : 75 270€

Section d'investissement : 61 292€

Budget commerces

Section de fonctionnement : 75 860€

Section d'investissement : 83 300€

Budget CCAS

Section de fonctionnement : 2 531€

La fiscalité

Rappel

La fiscalité constitue pour la commune la recette de fonctionnement la plus importante. Elle est calculée en fonction d'une base d'imposition et d'un taux.

Les bases d'imposition sont calculées par le Centre des Impôts et notifiées à la commune avant le vote de la fiscalité. Il s'agit d'un montant prévisionnel. Chaque année, le Conseil Municipal a la possibilité de faire varier le TAUX des trois taxes (habitation, foncier bâti et non bâti) pour la part communale seulement.

Pour 2015, le Conseil a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition et de les maintenir au niveau de l'année 2014.

Sur la feuille d'impôt, l'augmentation du montant sera seulement due à celle des bases d'imposition.

Les taux votés (part communale) pour l'année 2015 et le produit attendu pour la commune sont les suivants :

Taxes	Bases prévisionnelles 2015	Taux 2015	Produit attendu 2015
Habitation	1 176 000	11.93 %	140 297
Foncier bâti	707 400	27.00 %	190 998
Foncier non bâti	56 600	117.10 %	66 279
Total	1 940 000		397 574



La maison des associations

Les travaux de construction de la maison des associations, d'une surface de 268 m², ont débuté le 1^{er} juillet 2014. Ce bâtiment est destiné aux associations pour l'organisation de leurs manifestations et réunions. L'exécution des travaux suit son cours et nous espérons pouvoir inaugurer la maison des associations dans les meilleurs délais.



Comme l'année dernière, nous tenons à remercier les bénévoles, le personnel communal et les élus qui travaillent sur le chantier et sans lesquels ce projet n'aurait pas pu voir le jour. Nous remercions également nos deux cuisinières qui préparent et servent les repas du midi.



Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un outil opérationnel de gestion communale de la sécurité des citoyens sinistrés en attente de secours extérieurs en cas de survenance d'une catastrophe majeure, d'un phénomène climatique ou de tout autre événement de sécurité civile.

Il fixe l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité, recense les moyens disponibles (ravitaillement, modalités d'évacuation, hébergement en lieu sûr de la population) et définit la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Cette organisation prévue à l'avance doit permettre, en cas de survenance du sinistre, de protéger les vies humaines, d'atténuer les dégâts matériels et de mieux maîtriser l'environnement. Le PCS doit permettre d'être prêt «le jour J» pour gérer un événement de sécurité civile.

Ainsi, la Mairie de Meuzac a commencé l'élaboration de son PCS. Plusieurs réunions du conseil municipal ont permis d'amorcer cette étude, complétées par une réunion publique d'information de la population le 21 avril 2015. Un exercice concernant 23 communes traversées par les rivières Tarn et Aveyron en aval du lac de Pareloup (12) a été programmé le 5 mai 2015, en partenariat avec les services de la Préfecture, les services de secours et la Mairie pour finaliser le mode opératoire. Actuellement, des secteurs d'actions ont été établis (voir carte jointe) avec des référents bénévoles permettant d'être des relais d'informations. Toute personne susceptible d'apporter son aide est la bienvenue et peut se faire recenser auprès de la Mairie.

La rédaction de ce document sera terminée pour la fin de l'année 2015 et il sera mis à la disposition du public à la Mairie.

(voir plan ci-contre, à droite)

Information de la Gendarmerie

Identifier les arnaques à la petite annonce

Aujourd'hui l'achat et la vente entre particulier via internet sont considérés par les Français comme bien plus efficaces que les brocantes ou les vides greniers. Pourtant 76 % des sondés déclarent « la peur de se faire avoir » comme principal frein à ce type d'échange.

Les fraudeurs pratiquent la dissimulation et l'imitation. Leur objectif est de vous tromper en se faisant passer pour un organisme de confiance comme votre banque ou votre opérateur téléphonique.

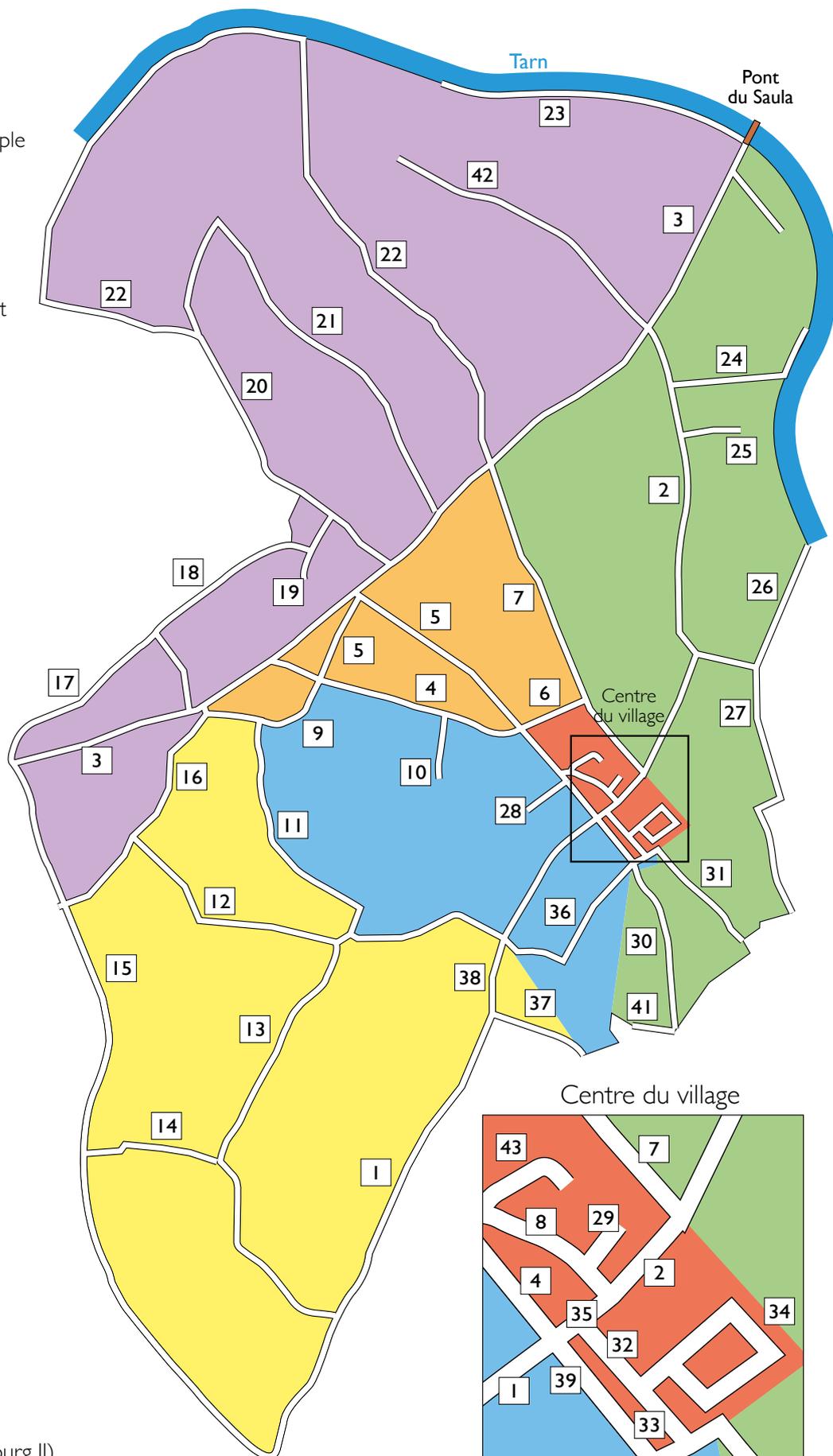
Pour vous escroquer, le fraudeur peut se montrer pressant. Il peut vous demander de lui envoyer des informations confidentielles. Par exemple : votre numéro de carte bancaire, ou un numéro de suivi de colis par email pour obtenir de l'argent.

6 conseils pour éviter les pièges

- 1 - Méfiez-vous des offres trop alléchantes. Prenez votre temps, n'agissez jamais dans l'urgence.
- 2 - N'envoyez jamais vos coordonnées de cartes bancaires ou vos coupons de cartes prépayées par email.
- 3 - N'expédiez jamais un colis avant que l'argent soit bien viré dans votre compte bancaire ou votre compte PayPal.
- 4 - Soyez vigilant avec les demandes provenant de l'étranger quand vous ne disposez que d'un contact par email.
- 5 - Recherchez l'email de votre interlocuteur sur un moteur de recherche pour vérifier son identité.
- 6 - Quand vous publiez une petite annonce, masquez les informations qui pourraient être utilisées pour usurper votre identité.

Les secteurs d'action du PCS

- 1 - Route de Montech
- 2 - Route de Lafrançaise
- 3 - Route de Castelsarrasin
- 4 - Route de Labastide du Temple
- 5 - Chemin de Boutounelle
- 6 - Rue du Temple
- 7 - Chemin de Bernon
- 8 - Rue du Bosquet
- 9 - Chemin de Planquemarquet
- 10 - Impasse de Gachourlet
- 11 - Chemin des Nauzes
- 12 - Chemin de Lestang
- 13 - Chemin de Guibal
- 14 - Chemin de Chapas
- 15 - Chemin de Las Graves
- 16 - Chemin de Peyroutas
- 17 - Impasse de Las Graves
- 18 - Route des Graves
- 19 - Chemin de Lafon
- 20 - Chemin de Caprou
- 21 - Chemin de Lamotte
- 22 - Chemin de Lacaze
- 23 - Chemin de L'Ecluse
- 24 - Impasse de Lunel
- 25 - Impasse des Herbonnes
- 26 - Impasse des Randals
- 27 - Chemin des Lacs
- 28 - Rue de Larose
- 29 - Impasse du Bosquet
- 30 - Route de Barry d'Islemade
- 31 - Chemin de Galaubié
- 32 - Rue de la Briqueterie
- 33 - Rue du Château d'eau
- 34 - Rue du Domaine du lac
- 35 - Place du 8 mai 1945
- 36 - Chemin de Baré
- 37 - Chemin de Lalaque
- 38 - Impasse de Guignés
- 39 - Place du 19 mars 1962
- 40 - Passage des Ecoles
- 41 - Impasse de Belluc
- 42 - Chemin de Bec d'Auzel
- 43 - Impasse des Chênes (lot bourg II)



Ecole

Garderie / cantine

A la rentrée des classes, de nouvelles modalités de paiement vont être mise en place. Nous vous informerons de ces changements dès les tous premiers jours de septembre et dès la mise en place du nouveau site internet de la Mairie.

Remerciements

Nous remercions Monsieur Serge Gouzay qui intervient bénévolement d'une part durant l'APC le mercredi matin en dispensant des cours de dessin et le vendredi durant la pause déjeuner où il fait la lecture à quelques élèves réunis en petit groupe. Monsieur Gouzay continuera à la rentrée prochaine.

Les Temps périscolaires

Dans le cadre de l'application de la réforme des rythmes scolaires, la commune de Meauzac a proposé début d'année 2015 (du 25 février au 09 avril) une heure de Temps d'Activités Périscolaires (TAP) le Mercredi de 9 h à 10 h sur la préparation de Carnaval en liaison avec l'équipe enseignante.

Sur la période du 28 mai au 25 juin, un atelier cuisine a été mis en place de 16 h 30 à 17 h 30.

Nous tenons à remercier les parents d'élèves qui ont animé ces activités, tel que Stéphanie Delos, Myriam Fanet, Elisabeth Guiraud, Vidatta Mahé et Frédéric Rameaux.

Nous avons aussi pu mettre en place une aide aux devoirs proposée le lundi et mardi de 17 h à 18 h depuis le mois de janvier 2015. Cette heure est sous l'encadrement de Sarah Charton que nous tenons à remercier aussi pour son travail effectué auprès des enfants. Environ 8/10 enfants participent à chaque heure d'étude.

Un projet est désormais mis en place au niveau de l'inter-communalité pour pouvoir étudier la mise en place d'activités sur les temps périscolaires pour la prochaine rentrée scolaire.

La rentrée scolaire aura lieu le mardi 1er septembre 2015

Atelier de dessin

L'atelier de dessin et de peinture de Meauzac est né il y a 2 ans d'une poignée de participants, à présent, il en compte une vingtaine.



Ce loisir intergénérationnel est enrichissant autant pour les enfants que pour les adultes.

Pour la rentrée scolaire de septembre 2015, nous accueillons avec plaisir de nouveaux passionnés, dès l'âge de 7 ans.

Atelier tous les mercredis de 14 h à 16 h à la Bibliothèque de l'école de Meauzac.

Contact : 05-63-31-66-32 (Serge Gouzay)

Lancement d'un atelier d'anglais

Dès la rentrée prochaine, des initiations à l'anglais sous forme de jeux, de comptines et de sketches seront proposés à Meauzac. Elles sont destinées aux enfants de maternelle et de primaire ! Ces ateliers seront animés par l'association Mini-Schools® qui oeuvre déjà depuis 45 ans sur le territoire national. et qui propose aux enfants, des ateliers d'initiation à la langue anglaise. Les enfants se retrouvent chaque semaine par petit groupe autour de leur animateur pour s'initier aux joies de la langue anglaise et à une approche totalement ludique.

Pour davantage de renseignements, nous vous invitons à nous contacter : m.suel@mini-schools.com ou au 06 78 45 80 78 www.relais@mini-schools.com

Vigilance sur le parking de l'école

Merci de veiller à la sécurité de tous !

Festivités, animations, manifestations

Rétrospective

- Cérémonie des vœux (10 janvier)
- Coque des rois des aînés (7 février)
- Commémoration du 19 mars (15 mars)
- Ball Trap Les Enfants d'Abord (11-12 avril)
- Bourse aux armes (25-26 avril)
- Commémoration du 8 Mai (10 mai)
- Exposition Atelier dessin (30 mai)
- Fête du judo (20 juin)
- Fête des écoles (26 juin)
- Concours annuel de pêche (28 juin)
- Tournoi de tennis (du 15 juin au 24 juillet)

A venir

- Fête annuelle du village (du 10 au 12 juillet)
- Ball Trap Football (du 15 août)
- Vide grenier APEM (6 septembre)
- Bourse aux jouets APEM (15 novembre)



Élections Régionales 2015

peut-on encore s'inscrire sur les listes électorales ?

Publié le 09.02.2015 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Pour pouvoir voter aux élections régionales prévues le 06 et 13 décembre 2015, les citoyens français doivent être inscrits sur les listes électorales, la date limite d'inscription étant fixée en principe au 31 décembre 2014.

Il existe néanmoins un certain nombre de cas particuliers permettant de s'inscrire après cette date et de voter en 2015 :

- vous atteignez l'âge de 18 ans entre le 1er mars et le jour de l'élection,
- vous déménagez pour des motifs professionnels après le 1er janvier,
- vous êtes fonctionnaire admis à la retraite après le 1er janvier,
- vous êtes militaire retournant à la vie civile après le 1er janvier,
- vous obtenez la nationalité française après le 1er janvier,
- vous recouvrez l'exercice du droit de vote après le 1er janvier.

L'inscription sur les listes électorales est possible selon 3 modalités :

- soit en vous rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),
- soit par courrier en envoyant à la mairie, le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Dates des prochaines élections

Elections	Date	Durée mandat	Dernière élection
Régionales	6 -13/12/2015	6 ans	21/03/2010
Présidentielles	2017	5 ans	04-05/2012
Législatives	2017	5 ans	06/2012
Européennes	2019	5 ans	05/2014
Municipales	2020	6 ans	03/2014
Départementales	2021	6 ans	03/2015

APAS82

L'Association Promotion, Autonomie et Santé 82 a été créée en 1975 dans le but de venir en aide aux personnes âgées, et plus généralement aux individus en perte d'autonomie. Elle œuvre pour permettre le maintien à domicile des personnes et pour soutenir les familles.

Le bureau itinérant de l'APAS82 vient une fois par mois sur la place de l'église, face à la pharmacie. Pour connaître les dates et heures, vous pouvez consulter les services de la Mairie.

Divagation des animaux domestiques

Compte tenu de la multiplication de chiens trouvés en état de divagation sur la commune, le conseil municipal a décidé de verbaliser les propriétaires de ces animaux. Un arrêté municipal réglementant la circulation et la divagation des animaux domestiques sur la voie publique a été signé le 17 novembre.

Son article 3 stipule que : « La divagation sur la voie publique d'un animal domestique, après constatation par l'autorité municipale ou la Gendarmerie, est sanctionnée (en application de l'article R.412-44 du Code de la Route) par autant de contraventions de la 2ème classe qu'il y a d'animaux en divagation » soit 150 euros.

Si vous trouvez un animal perdu, veuillez le signaler à la mairie. Si nous parvenons à trouver le propriétaire, l'animal lui sera rendu moyennant le règlement de l'amende. Dans le cas contraire, il sera conduit chez un vétérinaire pour la pose d'une puce électronique puis à la SPA.

Règlementation des bruits de voisinage

(AP n°04-1076 du 21 juin 2004 – extrait de l'article 15)

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables : 8 h – 12 h / 14 h – 20 h

Les dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h

L'intégralité de l'arrêté est disponible en mairie.

Règlementation du brûlage de végétaux

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs déchets ménagers à l'air libre. Les déchets dits «verts» produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- les feuilles mortes,
- les résidus d'élagage,
- les résidus de taille de haies et arbustes,
- les résidus de débroussaillage,
- les épiluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Ils peuvent également faire l'objet d'un compostage individuel.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

La bibliothèque

Le saviez-vous ? Meauzac possède une bibliothèque particulièrement fournie. Elle compte sur ses rayons plus de 7000 livres !

Il y en a pour tous les goûts : romans, policiers, sciences fictions, fonds locaux (ouvrage sur la région), biographies, documentaires, histoire, tourisme, cuisine, dictionnaire, encyclopédie, bandes dessinées, ... et j'en passe.

Un espace jeunesse est également prévu avec des bandes dessinées, romans, documentaires, contes, etc.

L'accès est gratuit pour tous les habitants de Meauzac !

Livre introuvable ?

Si vous désirez un livre absent des rayons, la bibliothèque étant en liaison avec toutes les autres bibliothèques du département peut vous le rechercher.

Comment obtenir un livre ?

Tout d'abord vous devez vous inscrire auprès du personnel de la bibliothèque. avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité. Une autorisation parentale sera demandée pour les moins de 18 ans. L'inscription est gratuite pour tous.

Vous pourrez alors consulter tous les livres, soit sur place, soit chez vous (le prêt est également gratuit).

Jours et heures d'ouverture

Tous les samedis de 11 h à 12 h.



Bibliothèque - Plan d'accès





Les Hibroufs

Cette association a pris jour à Meuzac en avril 2014. Nous organisons des séances de rire inspirées du yoga du rire. Nous pouvons aussi nous centrer vers des activités burlesques : clown, improvisations humoristiques pour les adultes.

Nous pouvons également organiser des stages, des conférences, des modules « thérapeutiques » pour un public sensible, personnes handicapées, malentendantes, isolées.

Si cette activité vous intéresse vous pouvez nous contacter à :

Madame Pascale Dupont

Maison médicale de Meuzac

« Les Hibroufs » 2D route de Montech - 82 290 Meuzac
tél. : 05 63 02 04 64

courriel : pascale.dupont3@orange.fr

Amicale des jeunes d'antan de Meuzac - Barry d'Islemade

22 janvier 2015 : Repas de la Coque des Rois à Barry d'Islemade, Un mini loto gratuit a comblé tous les adhérents,

15 mars 2015 : Assemblée générale des Jeunes d'antan à la salle des fêtes de Meuzac. Comme les années précédentes cette Assemblée a été suivie d'un très bon repas et d'une excellente animation.

19 mars, 9 avril, 23 avril et 14 mai 2015 : Les entraînements de pétanque en vue des journées officielles de la Fédération, ont eu lieu à Meuzac et comme d'habitude ont été suivis d'un petit « grillou » très convivial

12 avril 2015 : Notre loto traditionnel a été un succès et a eu lieu à la salle des fêtes de Meuzac

29 avril 2015 : sortie d'un jour au lac de Pareloup (Aveyron). Les 57 participants ont été ravis de cette journée,

5 mai 2015 : Premières compétitions de pétanque à Montauban où 7 triplettes masculines et 3 triplettes féminines représentaient l'Amicale des jeunes d'antan.

19 mai 2015 : compétitions de pétanque à Bressols, les mêmes triplettes étaient présentes et, comme les années précédentes, ont ainsi fait briller les couleurs de notre amicale.

4 juin 2015 : Repas de printemps à la salle des fêtes de Barry d'Islemade, Un mini loto sera proposé à la fin du repas

Du 23 au 26 juin 2015 : Un voyage de 4 jours est programmé pour découvrir la Catalogne. 50 adhérents sont inscrits pour ce voyage,

Informations complémentaires

Comme les années précédentes, la salle des Aînés restera ouverte tous les lundis afin de permettre à ceux qui le souhaitent de se retrouver pour s'adonner à leurs jeux préférés,

Le mot de l'APEM

L'association des parents d'élèves de Meuzac (APEM) organise tout au long de l'année quelques manifestations (vide grenier, bourse aux jouets, loto...) afin de récolter des fonds qui nous sont une aide supplémentaire apportée à l'école, et donc à nos enfants !

Le Carnaval

En parallèle avec l'école, nous avons organisé récemment le Carnaval qui a été une grande réussite. Les enfants dans le cadre des TAP ont fabriqué Mr Carnaval, qui nous a suivi tout au long du défilé grâce à la cariole que nous avons retapé. La salle des fêtes a été décorée, des professionnels étaient présents lors du défilé, et nous ont proposé un spectacle interactif d'une heure avec enfants, parents et instituteurs. Le centre équestre de Meuzac a offert un tour de poney à chaque enfant.

Voilà de quoi agrémenter un joyeux carnaval !

Prochaines manifestations

Notre prochaine manifestation est le vide grenier qui aura lieu le dimanche 6 septembre 2015. Le tarif sera inchangé, soit 10 € les 4 m. linéaires. Réservez dès aujourd'hui au 06.37.24.88.81

A l'occasion, une grande tombola sera organisée, n'hésitez pas à acheter des tickets tout au long de l'été. De nombreux lots seront à gagner : stages poney au centre équestre, baptêmes ULM, séjour bien être au manoir des Chanterelles, etc.

De même, la Bourse aux jouets/puériculture/vêtements enfants sera conduite courant novembre.

Appel aux parents d'élèves

Par ailleurs, nous sommes à la recherche de parents d'élèves souhaitant s'investir avec nous. Une partie du bureau de l'association mettant fin à leur mandat, nous lançons cet appel afin que notre association continue d'exister.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, pour partager de grands moments de bonne humeur, de convivialité, dans le seul but de récolter des fonds pour notre école !

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et toute l'équipe municipale pour leur soutien et leur aide précieuse pour le bon déroulement de nos manifestations.

Nous remercions également tous les commerçants et artisans qui, en nous aidant, participent à la vie de notre association.

Bon pied bon œil

Bon pied bon œil, en partenariat avec l'association « Harmonie » d'Albefeuille Lagarde que préside Madame Brigitte Mieulet, permet aux séniors des deux sexes de pratiquer une gymnastique douce.

Ce cours est accessible à tous les seniors préoccupés de leur santé et de leur autonomie.

Le travail se déroule dans la bonne humeur et la convivialité.

Lors d'une éventuelle absence de Brigitte soit pendant les vacances, soit lorsque le soleil nous y invite, le cours peut se déplacer sur les rives du lac de Meuzac.

Dès la rentrée, laissez-vous tenter, venez nous rejoindre le mardi matin de 10 h 30 à 11 h 30.



	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Albefeuille Lagarde					
Gym douce Pilates	18 h 30 / 19 h 30				09 h / 10 h
Gym Senior					10 h / 11 h
Meuzac					
Gym Senior		10 h 30 / 11 h 30			
Lafrançaise					
Gym douce Pilates			09 h 30 / 10 h 30		
Gym Senior			10 h 30 / 11 h 30		
Montauban (Gasseras)					
Gym douce Pilates	16 h 30 / 17 h 30	17 h 30 / 18 h 30 18 h 30 / 19 h 30		17 h 30 / 18 h 30 18 h 30 / 19 h 30	
Gym Senior	15 h 30 / 16 h 30				
Montauban (centre social les Chaumes)					
Gym douce Pilates				12 h 30 / 13 h 30	
Marche nordique					
Montauban et ses environs : samedi 9 h 30 / 11 h 30					
Un calendrier de cette activité (lieux et dates de sorties sera fourni en début de saison à chaque participant					



Pole Foot ball Terrasse du Tarn

La saison 2014/2015 a peine achevée, les crampons a peine rangés que déjà se profile la saison 2015/2016 pleine d'espoirs, (voir photo ci-contre, à droite)

Une saison 2014 - 2015 qui se finit , riche en émotions, en souvenirs, en victoires avec la participation de toutes nos équipes a de nombreux tournois avec cette saison des déplacements encore plus lointains avec St Orens, Decazeville, Villenave d'Ormon, Castres, Lourdes, Reims,,,et plusieurs victoires au compteur.

En attendant la prochaine saison, et la reprise des entraînements pour les catégories U12 à U19 dès la mi-Août, et le 02 Septembre pour les plus jeunes (de 6 à 11 ans), avec la reprise du circuit de bus pour accompagner les 6 – 9 ans sur le terrain de St Porquier, pas de repos au Terrasses du Tarn puisque de nombreuses manifestations sportives et extra sportives sont prévues :

- 13/08 : Le loto à Lavilledieu à 21h00 – Salle des fêtes ;
- 29/08 : la 10ème édition de notre tournoi de football à 11 pour les catégories U14 à U17 sur les terrains de Meauzac ;
- 02/09 : Reprise des entraînements pour les 6 à 11 ans ;
- 22/10 : Le loto à Lavilledieu à 21h00 – Salle des Fêtes ;
- 07/11 : La soirée festive des 10 ans du club à Meauzac avec buffet dînatoire et soirée dansante animée par Dj JB ZIKMO-BILE 82,
- 13/11 : Loto à Meauzac – 21h00 – Salle des Fêtes

On vous attend nombreux pour participer à ces événements de la vie du club des Terrasses du Tarn dont votre commune fait partie.

Pour tous renseignements sur le club ou les inscriptions pour la saison prochaine, contactez le secrétariat au 06.59.50.61.88

Tennis Meauzac Barry (ATMB)

Le Tournoi annuel de Tennis de l'Association se déroule du 15 juin au 25 juillet 2015 au terrain municipal. L'Association est cette année encore heureuse d'accueillir de nombreux participants qui concourent dans différentes catégories : Simple Hommes, Simple Dames, Double Mixte et Tournoi Jeunes.

Le Tournoi est gratuit pour les enfants, et de 12 euros par catégorie d'inscription pour les adultes.

Comme chaque année, un concours amical de pétanque est organisé à partir de 20 h tous les vendredis soirs. La soirée de clôture du Tournoi et de remise des prix aura lieu le samedi 25 juillet 2015 au terrain municipal de Meauzac à partir de 18 h 30.

Stage multi-activités d'été

L'Association organise, une semaine en juillet et une semaine en août, un stage multi-activités, ouvert aux enfants de 6 à 13 ans, du lundi au vendredi de 10 h à 16 h (contacter Mr Jean-Marc Sieurac pour les inscriptions au 05-63-31-52-88).

Tarif : 90 € la semaine de 10 h - 16 h

Lieux : Terrain de tennis et salle des fêtes de Meauzac.

Le pique-nique est à prévoir par les parents, le goûter et les boissons sont fournis par l'Association.

Ecole de tennis

Elle reprendra au mois de septembre et comprendra des cours enfants ainsi que des cours adultes.

Renseignements et inscriptions (stage multi activités, licences F.F.T. 2015-2016, école de tennis...), contacter :

Jean-Marc Sieurac (Président) au 05.63.31.52.88

Romain N'Doumbe au 06.20.23.44.42



Club d'Amateurs d'automobiles anciennes « C3A »

Comme tous les ans en Mars, notre participation au Festival de l'Humour à la Ville Dieu Du Temple fut très appréciée par les artistes que nous avons « baladés » dans nos belles anciennes.

Le dimanche 12 avril : départ de Meauzac pour la sortie de printemps. Après un périple de 40 km à travers les petites routes de campagne, halte chez le potier à Molières au lieu dit « Quatre route ». L'accueil fut chaleureux et la visite très intéressante dans l'art de la poterie. Puis, c'est dans une ambiance festive que nous avons dégusté un fameux repas à la ferme du Vieux Hameau chez la famille Clavières. Après cette pause gourmande, l'après midi fut consacrée à une ballade tranquille et nous nous sommes dit au revoir autour de quelques rafraîchissements au lac de la Française.

Prochains rendez-vous

- Samedi 23 mai : Dîner spectacle à la salle de Fêtes de Meauzac avec les « 2 Enchancteurs »
- Dimanche 5 juillet : Sortie des Moules

Pour nous joindre

« C3A » 275, ch de Galaubié 82290 Meauzac

Tél. : 05 63 31 53 05 ou 06 12 17 58 94

Serges Darenès 06 12 17 58 94

Jean-Claude Mourgues 06 84 04 78 96 - jcm.82@hotmail.fr

Association Anciens Combattants et Victimes de Guerre

Meauzac, Barry d'Islemade, Albefeuille-Lagarde

L'année 2015 a débutée de façon brutale par des attentats islamistes au cœur de Paris nous rappelant, si besoin en était, que le monde reste complexe et dangereux et qu'il faut le voir comme il est et non comme beaucoup voudraient qu'il soit. Souvenez-vous, il y a eu Mohammed Merah (8 morts) en 2012.

Après notre traditionnel loto, fin janvier, pour lequel on remercie chaleureusement tous ceux qui nous ont fait l'amitié d'y participer et notre Assemblée Générale qui s'est déroulée de façon nominale le 1er mars dans la salle des fêtes de Barry d'Islemade, nous avons préparé activement le 70^e anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe (8 mai 1945). Rappelons-nous que ce conflit a fait plus de 36 millions de morts sur le continent et que nos ancêtres ont su mourir pour notre liberté et pour que vive la France. Cette cérémonie s'est déroulée, successivement dans nos 3 villages associés, le dimanche 10 mai.

En 2015, deux cycles mémoriels offrent à la France une nouvelle occasion de réfléchir sur l'actualité de son histoire :

- Le 70^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale (1939-1945) : L'année 2015 sera aussi celle d'un hommage de la Nation à la génération de la guerre, et d'un plaidoyer en faveur de la transmission du souvenir des événements des



années 1939-1945.

- Le Cycle du Centenaire de la Grande Guerre (1914-1918) : Commencé en 2014, le cycle du Centenaire de la 1^{ère} Guerre Mondiale se poursuit en 2015 avec des commémorations qui mettront en valeur les territoires sur lesquels se sont déroulés les âpres combats de l'année 1915, notamment aux Eparges, en Argonne, dans l'Artois, en Champagne, dans les Vosges, ainsi que sur le plan international, à Gallipoli.

Il y a tout à perdre à ne pas écouter ou à ne pas prendre en compte les enseignements des conflits passés. Se souvenir est une démarche de lucidité et de survie...

Sur les monuments aux morts de nos villages figurent les noms des gens du village qui ont servi la Patrie jusqu'au sacrifice suprême. Ce ne sont pas des anonymes. Honorer ses morts ne se délègue pas...

Aussi, venez nous rejoindre à l'Amicale, que vous soyez ancien combattant ou pas, ou venez simplement aux différentes cérémonies patriotiques, vous y serez toujours les bienvenus.

Le président, Edmond Blatt

Tarot club des 5 communes

Meauzac, 4 champions de France au Tarot

Le Tarot Club des 5 Communes (Meauzac, Barry D'Islemade, Albeville Lagarde, Labastide du Temple et Les Barthes) dont le siège est à Meauzac, vient d'obtenir un titre de Champion de France. Une équipe de quatre Meauzacois composée de Maurice Even (dit Charlie) Jacques Bouldoire, Jean-Louis Benméziane et Daniel Cazes, s'était qualifié dans la salle de Barry D'Islemade (3^{ème} équipe Midi-Pyrénées) en décembre dernier pour aller disputer le plus haut titre en quadrette division 3, les 21 et 22 février dans la ville de Chartres, capitale de la lumière et du parfum, située aux portes de Paris et des châteaux de la Loire, 590 km et 5H30 de route.

Dans les superbes installations Chartraises, une soixantaine d'équipes (240 joueurs) de toutes les régions Françaises se rencontraient sous forme de tournoi éliminatoire. Emmenés par Charlie l'attaquant de l'équipe (un habitué des podiums



Jean-Louis Benmeziane, Daniel Cazes, Jacques Bouldoire, Maurice Heven

de haut niveau, notamment en pétanque) et des trois défenseurs Jacques, Jean-Louis et Daniel, les quatre représentants du club ont joué du tarot de haut niveau, pour passer toutes les étapes du tournoi et ainsi monter sur la plus haute marche du podium.

C'est la première fois de son histoire que le village de Meauzac obtient un titre de Champion de France au sein d'une association siégeant dans la commune. Même s'il y a longtemps que le tarot se pratique à Meauzac, le club est jeune puisque créé en juillet 2007, et compte à ce jour 51 licenciés.

Le Tarot Club des 5 Communes est toutefois largement connu dans la discipline, car nombreux sont les joueurs à la tenue bleue (félicitée à Chartres par les instances du tarot) qui se déplacent toute l'année pour disputer des qualifications dans plusieurs catégories de libre, individuel ou par équipe.

Afin de pouvoir fêter ce titre et féliciter Charlie Even, Jacques Bouldoire, Jean-Louis Benméziane et Daniel Cazes, le Président Rémi Delbouis et la plupart des joueurs et joueuses du club, étaient présents mercredi soir avant le concours hebdomadaire, pour déguster le succulent gâteau accompagné de champagne.

Avant cette dégustation, Rémi Delbouis était heureux d'accueillir Monsieur René Izans qui n'est autre que le Président d'honneur de la Fédération Française de Tarot. Dans son discours, ce dernier félicitait comme il se doit les 4 champions de France, souhaitait bonne chance au club entier et annonçait qu'il fallait persévérer dans cette voie et confirmer en accédant sur différents podiums.

Il reste maintenant à souhaiter bonne chance à six autres de nos représentants, qui viennet de se qualifier à Ramonville pour aller disputer les phases finales de Championnat de France Seniors à Alés dans le Gard au mois de mars prochain.

Pour tous renseignements sur le Tarot Club des 5 Communes, le rejoindre ou venir pratiquer le tarot, tous les mercredis de l'année à 21 heures dans la salle des Aînés ruraux, deux numéros: Président Remi Delbouis: 06 31 42 04 83, ou le correspondant Gérard Fargal: 06 81 69 77 79.

En juin, juillet et août il seras aussi possible de jouer au tarot le vendredi soir, dans la même salle.

TRT Judo 82

Pluie de resultats et nouvelles ceintures noires

Le Terrasses et Rives du Tarn judo en arrive à sa 9^{ème} année d'existence. Bientôt l'anniversaire !

Notre club compte toujours plus de 220 adhérents qui pratiquent sur 4 lieux : salles des fêtes de Meauzac et Labastide du Temple, gymnase de Lafrançaise et dojo de Puylaroque.

De plus, nous accueillons des jeunes et adultes en situation de handicap sur des cours spécifiques ; pour cela, nous venons de nous affilier à la Fédération Française du sport adapté.

L'équipe dirigeante se restructure afin d'être toujours plus performante et à l'écoute des besoins des familles.

Les enseignants apportent leurs expertises aux judoka, pour les faire grandir tant sportivement que socialement.

6 nouvelles ceintures noires cette saison

Une année faste pour le club sur ce secteur ; en effet, Valérie Boulinguez, Cléo Delprat, Arthur Demontfaucon, Lucas Esquié Fayolle, Alexandre Lasaygues et Damien Marty accèdent à ce grade tant escompté. Mais au judo, cela n'est qu'un commencement.

Etre ceinture noire confère d'abord une responsabilité : être un exemple pour tous !

Nous félicitons une nouvelle fois nos 6 promus et encourageons leurs copains à persévérer dans cette voie.

6 sélections nationales dont une 7ème place

Après une belle récolte l'an dernier, le TRT a vu 4 de ses sociétaires se qualifier pour les Championnats de France 1ère division : Lise Mauquié et Mathilde Demontfaucon en cadettes. Lise à nouveau en juniors et Sophie Beurel en seniors. Lise termine d'ailleurs 7ème des championnats de France juniors à Lyon, en -44 kilos.

De plus, deux cadets sont déjà sélectionnés pour la Coupe de France 2ème division - Damien Marty (2ème en région) et Lucas Esquié Fayolle (3ème) - et devraient être rejoints par d'autres camarades d'ici octobre 2015.

9 minimes sélectionnés à la Coupe de France par équipe

A l'instar de 2014, nos minimes ont continué de s'investir sur les entraînements et stages sportifs pour préparer les 3 tournois régionaux où notre groupe récolte 4 médailles d'or, 3 d'argent et 6 de bronze ainsi que 12 places de 5èmes. Au championnat départemental, 2 jeunes accèdent à la 1ère marche du podium, 3 terminent seconds et 4 finissent 3èmes.

Ces bons résultats se voient couronnés par la sélection de 9 minimes pour composer l'équipe départementale qui participera à la Coupe de France des départements. Il s'agit de Mélody Deviers, Mathéo Esquié Fayolle, Steven Joseph, Martin Aznar et Louis Herrero en tant que compétiteurs ; ainsi que Juliette Capo, Mathilde Martin, Clément et Xavier Boulinguez, pour la partie démonstration technique katas. Bonne chance !

Grand week-end départemental de Judo

Début mai, notre club a organisé un événement d'ampleur, sous l'égide du comité de judo du Tarn et Garonne.

Près de 300 judoka se sont succédés au gymnase de Lafrançaise, avec au programme stage arbitrage, animations combats pour les plus jeunes, le championnat départemental benjamins, ... le tout avec le concours de la municipalité de Lafrançaise, du conseil départemental et bien sûr de notre trentaine de bénévoles. Merci à tous !

Le TRT Judo, c'est aussi :

- 12 médailles d'or, 9 d'argent et 11 en bronze lors des championnats départementaux 2015 (benjamins à seniors),
- 30 heures de judo hebdomadaires, à partir de 4 ans,

- du jujitsu self défense pour les plus grands (cours loisir),
- des activités extra-judo régulières (ski, parcs à thème, stages multisports pendant les vacances...),

le tout encadré par 6 enseignants diplômés d'état et 15 dirigeants bénévoles !

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mickaël Delon au 06 73 72 66 03 ou consulter notre site internet : www.trtjudo82.fr

Si vous êtes intéressé(e), 5 soirées d'informations et d'inscriptions, à la salle des fêtes de Meauzac de 17 h à 19 h sont organisées les 23, et 25 juin, 2 juillet, 1er et 3 septembre.

Pour conclure, les membres du TRT JUDO 82 vous souhaitent d'excellentes vacances estivales et vous donnent rendez-vous à la rentrée 2015, le début des cours étant fixé le lundi 7 septembre.

OASIS

Une année sportive s'achève, une autre se prépare. Pour ceux et celles qui ne connaissent pas encore l'association OASIS, nous proposons 3 heures de gym pour adultes (abdos, fessiers, cardio, steep ...), 2 heures de Zumba pour adultes, cours de Hip Hop avec cours d'éveil pour les plus petits à partir de 4 ans. Ces cours sont donnés dans les salles des fêtes de Meauzac et Barry d'Islemade. Nous remercions les municipalités pour la mise à disposition de ces salles.

Pour cette nouvelle rentrée, nous prévoyons d'ouvrir d'autres cours comme le Piloxing, Zumba Sintao, Pilates... Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'organisation.

Nous remercions Rodolphe, Hanan, Magali, Méline, qui nous permettent de garder la forme et faire évoluer nos enfants au rythme de la musique.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour cette nouvelle année sportive qui débutera la deuxième semaine de septembre.

Nous vous souhaitons un bel été ensoleillé et joyeux. Bonnes vacances à tous.

Pour tous renseignements appelez le 06 10.30.00.06



Informations utiles

Mairie

2, route de Lafrançaise – 82290 Meauzac

Tél : 05.63.31.64.98 / Fax : 05.63.31.53.86 /

mail : mairie-meauzac@info82.com

Secrétariat : Stéphanie Duchet / Christelle Bergandy

Horaires d'ouverture :

- Lundi au mercredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 18 h

- Jeudi : 8 h 30 - 12 h 30 (fermé l'après midi)

- Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 17 h

Communauté de communes

des Terrasses et Plaines des Deux Cantons

4bis route de Lafrançaise – 82290 Meauzac

Tél / Fax : 05.63.31.59.48 / Mail : comcomtp2c@orange.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi – mardi – jeudi : 9 h - 12 h / 14 h – 17 h

Mercredi – Vendredi : 9 h – 12 h

Bibliothèque

Une permanence est assurée par des bénévoles le samedi de 11 h à 12 h

L'inscription pour les adultes et les enfants est gratuite.

Bureau de Poste

5, place du 8 mai 1945 82290 Meauzac - Tél : 05.63.31.55.14

Ouvert du mardi au samedi de 9 h à 12 h 30. Fermé le lundi.

Levée du courrier du lundi au vendredi à 15 h, le samedi à 11 h 30

Préfecture – Alerte Météo

Les bulletins d'alerte météo sont consultables sur le répondeur de la Préfecture au 0.821.00.32.82

Site internet officiel de l'administration française

Le site www.service-public.fr indique les droits et démarches à accomplir dans tous les domaines de la vie courante



(famille, justice, loisirs, logement...). Un compte personnel peut être créé notamment pour effectuer des démarches en ligne telles que les changements d'adresse, de carte grise....

Location salle des fêtes / tables et chaises

Informations / réservations : Monsieur Yves SALITOT

05.63.31.65.69 / 06.11.39.80.68

Tarifs :

Grande salle et petite salle 100 € pour les Meauzacais / 350 € pour les extérieurs – Caution : 350 €

Petite salle seule : 30 €

Table : 1 € / Chaise : 0,25 € - Caution : 50 €

Toute réservation est soumise à la signature d'un contrat et à la production d'une attestation d'assurance en responsabilité civile pour les locations de salle

Terrain de tennis

La clé est disponible à la mairie aux heures d'ouverture.

Assistantes sociales

Centre Médico-Social – 22 rue de la Mouline – 82100 Castelsarrasin

Pour tous rendez-vous, contacter le standard au 05.63.95.03.30

Assistantes maternelles

Liste diffusée par le Conseil Général de Tarn-et-Garonne du 23 juin 2014

Nom	Adresse	Téléphone
Dorothee Astie	945 route des Graves	07.70.05.27.52
Isabelle Fried	236 chemin de Peyroutas	06.19.74.62.07
Delphine Issanchou	653 chemin de Bernon	05.63.31.67.04
Marie-Ange Jouany	406 chemin de Boutounelle	05.63.31.53.78
Mélanie Mazuc	425, chemin de Peyroutas	06.86.75.94.13
Chantal Sandrini	73 rue de Temple	05.63.67.38.01
Ginette Serieys	98 rue de Larose	05.63.31.57.23
Marie-Chr. Sieurac	1552 route de Montech	05.63.31.52.88
Gréta Stercklen	6 rue Domaine du Lac	06.19.12.38.30

Les contacts à la Communauté de Communes TP2C

Certaines compétences qui étaient du ressort de la commune ont été transférées à la Communauté de Communes.

Voici les personnes à contacter pour toutes questions relatives aux domaines mentionnés dans le tableau ci-dessous.

Compétences	Contact	adresse	Tél
Ramassage des ordures ménagères	Stéphanie Duchet	4 bis r. de Lafrançaise Meauzac	05.63.31.59.48
Voirie	Julien Moro	18 r. de Barry d'Isle-made Meauzac	05.63.67.29.77
Centre de Loisirs	Julie Malvestio	4 bis r. de Lafrançaise Meauzac	09.67.36.10.55
Relais assistantes maternelles	Magali Guillois	337 r. de Meauzac Lavilledieu du Temple	09.61.37.09.12
Crèche	Brigitte Bronori	1 ch du Petit Prince Lavilledieu du Temple	05.63.65.44.08

Les commerçants

Boucherie Charcuterie

Traiteur Christophe Gros 05.63.31.64.93

Boulangerie Pâtisserie

Sandrine et Cyril Labat 05.63.31.64.97

Traiteur

Patrice Fontanel 06.23.16.49.72

Epicerie « Utile »

Martine Nondier 05.63.31.64.70

La ruche qui dit oui

Véronique Gibrac 06.11.50.73.06

Institut de Beauté L'Embellie

Sonia Marty 05.63.30.64.05

Salon de coiffure Les Ciseaux d'Elo

Elodie Denis 05.63.30.67.22

Mercerie

Francine Corlouer 06.17.60.51.13

Gamm Vert / Qualisol (SODIVAL)

05.63.31.64.38

Lookceram (Import-export céramiques & sanitaires)

Vincent Gourg 07.89.87.34.82

Les artisans

Architecture d'intérieur

Richard et Axelle Munch 05.63.26.11.16

Electricité

Roland Badoulès 06.09.57.28.82

Frédéric Servat (SERVAT Energie) 06.75.61.68.33

Etanchéité

Gaëtan Didier (ARTYBAT) 05.63.67.39.04

Métallerie/Ferronnerie/Soudage/Tuyautage

Gaël Bizouarn (GBS METAL) 06.70.26.29.78

Maçonnerie/couverture/charpente

Olivier Servat (SERVAT Père et Fils) 06.86.00.19.80

Ouvrages d'art/Monuments funéraires

Pierre Lanies (Les Marques du Temps) 06.11.72.24.38

Ferronnerie d'art/Portail/Serrure

Jean-Luc Teixeira 06.50.77.38.44

Zinguerie

Sébastien Fanet (Dal'alu) 06.27.49.30.31

Destruction de taupes

Georges Larroque 05.63.31.64.22



Plomberie

Patrick Jouve (J2P) 06.80.85.76.46

Patrick Bessière 06 61 85 49 77

Menuiserie/serrurerie

Denis Bonnardot 06.78.10.85.70

André Castagné 05.63.31.64.25

Franck Fuste (FC POSE) 05.63.63.31.92

Gilles Ranc (La maison du menuisier) 05.63.20.17.29

Location de matériel/Terrassement,curage

Patrick Ambal (LOCASIP82) 06.43.59.19.42

Sécurité incendie/extincteurs

Benoît Ramet (BSI82) 06.68.21.07.07

Garage automobile

Dominique Mognet 05.63.23.09.77

Graphiste

Patrick Bacqué 05.63.28.00.63

Musique/sonorisation

Gilles Gerla (Audiopromusic) 06.67.08.53.31

Horticulture

Christiane Lasaygues 06.45.69.28.90

Pépinières fruitières

Jean-Jacques Delande 06.07.46.35.37

Créations florales sur commande

Isabelle Delchidre (ID Flore) 06.60.58.77.56

Myriam Terrier 06.01.98.20.47

Entretien de jardins

Fabienne Jean Louis 06.84.98.89.67

Nettoyage de bâtiments

Christelle Da Silva (DSA NATTOYAGE) 06.81.82.32.78

Les gîtes

Ecogite Les Sureaux Chantal Rouard 06.75.74.32.69

Manoir des Chanterelles Sylvain Brard 05.63.24.60.70

Infos pratiques**Conciliateur de justice**

M. Patrick Blanc.

Permanences sans rendez-vous à :

- Moissac : Maison de l'emploi et de la solidarité –
05.63.04.05.25 : tous les 1ers et 3èmes lundis de chaque
mois de 9 h à 12 h.

- Montech : Hôtel de ville – 05.63.64.82.44 : tous les 2èmes
et 4èmes mercredis de chaque mois de 9 h à 12 h.

Pour vos passeports

Optez pour le timbre électronique.

En quelques clics, recevez votre timbre par courriel ou par
sms : timbres.impots.gouv.fr

Directeur de publication : José Lacombe

Mise en page et dessins : Roland Gabillon

Photos : Jacqueline Gabillon



Au revoir, Céline...